

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE
DES BIBLIOTHEQUES
Lyon - villeurbanne



PROMOTION DE LA PROFESSION
DE BIBLIOTHECAIRE
EN GRANDE-BRETAGNE

MEMOIRE PRESENTE POUR L'OBTENTION DU
DIPLOME SUPERIEUR DE BIBLIOTHECAIRE PAR

MBUYI LUMEMBU

DIRECTEUR : PROF. COMTE

1975
41

ANNEE SCOL.: 1974-1975

INTRODUCTION

Le concept de " profession " n'est pas facile à analyser et ils sont rares les spécialistes qui sont arrivés à s'entendre sur les marques les plus caractéristiques de ce concept. Pour ma part, il m'a semblé devoir retenir les éléments suivants comme minimums dans la constitution du dit concept :

- l'existence d'un corps de savoir théorique servant de base à la pratique professionnelle
- le besoin d'une éducation extensive et d'instruction (création des écoles en vue d'une formation appropriée)
- l'organisation des gens du métier en une association professionnelle formelle
- l'obligation d'un contrôle de connaissances professionnelles pour quiconque veut rentrer parmi les membres qualifiés de la profession.

Ces éléments soutendront notre discours. Ils constituent en effet la base sous-jacente à la promotion de la fonction et profession de bibliothécaire telle que nous allons la voir en Grande-Bretagne depuis 1880.

Bien sûr, je situe cette promotion surtout du côté académique étant donné que dans les sociétés modernes le niveau d'études a généralement un rôle primordial. Et le reste vient en gros, par surcroît.

L' Europe du Moyen-âge reconnaissait l'éducation de l'homme professionnel comme l'une des fonctions principales des universités. Il en était de même en Grande-Bretagne et ce n'est que progressivement que les universités telles qu'Oxford et Cambridge,

abandonnant leur responsabilité entendue au sens que nous venons de préciser, s'adonnèrent à l'académisme pur.

Au 19^e s., lorsqu'à leur tour les professions prirent conscience de la nécessité de l'éducation systématique de leurs membres, les vieilles universités avaient cessé d'offrir des moyens pour la formation professionnelle.

Restait cependant que l'éducation professionnelle avait été influencée par un développement qui- qui avait été amorcé par les universités, et c'était le système moderne de contrôle des connaissances.

L'examen, en tant que moyen de contrôler l'aptitude et la compétence de l'individu, avait été introduit avec beaucoup de précautions dans le service public et les professions. Mais il a fallu du temps avant qu'il ne fût d'adoption générale.

C'est surtout après 1850 que les examens se généralisèrent et que nombre d'organisations professionnelles se mirent à développer leurs propres systèmes d'examen et d'éducation.

L'introduction d'un programme d'examen impliquait chez l'Association des bibliothécaires, comme chez n'importe quelle autre association, l'intention de placer l'éducation des membres sur une base scientifique.

L'étape ultérieure devait consister à trouver des établissements où la formation professionnelle allait pouvoir être poursuivie suivant une ligne bien définie.

C'est l'absence de milieux adéquats qui poussa les associations professionnelles à mettre sur pied leurs propres moyens pour assurer l'entraînement de leurs jeunes membres. Ils rencontrèrent bien des difficultés: il fallait des maîtres compétents et expérimentés et il n'y avait guère de textes. Tant et bien que les élèves furent souvent abandonnés à eux-mêmes pour la préparation de l'exa-

men.

Inquiétées par le niveau généralement trop bas de la plupart des candidats aux postes subalternes de la profession, plusieurs associations professionnelles instituèrent des examens préliminaires ayant trait à des sujets d'éducation générale.

Ainsi donc, les problèmes auxquels l'Association des bibliothécaires eut à faire face étaient communs à la plupart des associations professionnelles du 19^e s.

CHAPITRE I

Bref aperçu de la question entre 1880 et 1946

La promotion en Grande-Bretagne, tant de la profession ou fonction de bibliothécaire, que de la bibliothéconomie au sens où nous l'entendons aujourd'hui, celui de " science des bibliothèques" (1), a été, et est encore de nos jours en grande partie - mais pas exclusivement -, le résultat des efforts assidus de l'Association des Bibliothécaires de ce pays, la Library Association, que nous désignerons fréquemment dans la suite par la sigle LA.

C'est ainsi qu'il faudra trouver, au point de départ de l'éducation formelle des bibliothécaires en Grande-Bretagne, une résolution prise en 1880 par la Conférence annuelle de la LA. C'est ce qui explique notre choix de cette date comme terminus a quo dans les considérations que nous nous proposons de faire sur l'évolution moderne et contemporaine de la profession de bibliothécaire en Grande-Bretagne.

A/ Contenu et conséquences de la résolution de 1880

Cette résolution, dont le plus grand promoteur fut Henry Richard TEDDER - TEDDER-resolution disait-on - stipulait qu'il était

(1) Les idées de " profession de bibliothécaire" et celle de bibliothéconomie au sens de " science des bibliothèques" sont exprimées dans un seul et même concept en anglais: " librarianship". Cependant je m'empresse d'ajouter que je me suis rendu compte que chaque cas devait faire l'objet d'un examen à part, car tantôt les deux idées sont visées simultanément, tantôt elles le sont isolément. Si j'avais une proposition à faire, je n'hésiterais pas à proposer le terme " bibliothécariat" que la profession n'utilise pas encore. On aurait ainsi " bibliothécariat=profession de..." et bibliothéconomie=science de....

souhaitable que le Conseil de l'Association cherchât la meilleure façon de venir en aide aux bibliothécaires assistants dans l'apprentissage des principes généraux de la profession. On n'en était alors qu'à trois ans depuis la naissance de la Library Association(2).

La résolution de TEDDER s'appuyait sur deux prémisses importantes:

- il incombait à la jeune association de superviser et de contrôler la formation et l'éducation des bibliothécaires assistant

- le travail de bibliothécaire était devenu une profession(3).

On put se rendre compte, à cette occasion, qu'il existait déjà en fait une certaine formation professionnelle à quelques endroits. Malheureusement trop isolés, tels p.ex. la bibliothèque publique de Bolton et celle de Liverpool.

Tout le monde trouva que ces initiatives trop limitées devaient pouvoir prendre de l'extension et se généraliser. Aussi, la proposition- TEDDER fut-elle adoptée à l'unanimité tandis qu'une commission était désignée pour étudier les moyens les plus appropriés en vue de la poursuite et de la réalisation d'une telle fin(4)

C'est en 1881 que la dite commission déposa ses conclusions devant la Conférence annuelle. Elle proposait d'emblée un système d'examen à deux niveaux: un test d'enseignement ou éducation générale et un test purement professionnel.

Concernant ce dernier point elle souhaitait que la LA joue le même

(2) Pour toute la partie qui suit on suit surtout:
TEDDER, H.R. voir le chapitre intitulé "Librarianship as a profession", dans "Transactions and proceedings of the fifth annual conference of the Library Association 1882", London, 1883, p.163
(3) Id., op. cit., ibid. ; (4) Id., op.cit., ibid.

rôle que les autres organisations professionnelles et soutenait qu'il appartenait à l'Association d'établir un système d'examens susceptible d'élever le niveau et la compétence professionnelle des membres.

Trouvée impropre à la situation la proposition ne fut pas reçue et le rapport fut rejeté(5).

Une autre commission fut désignée pour une nouvelle étude du problème. Elle eut à déposer son rapport à la Conférence annuelle de 1882 dont le lieu de session fut cette fois Cambridge. TEDDER - toujours lui - lut préalablement un document dans lequel il reprenait et réaffirmait sa conviction: le travail de bibliothécaire est bel et bien une profession.

Il déplorait en outre la façon dont se faisait l'apprentissage dans la plupart des bibliothèques municipales et trouvait que cette façon d'enseigner ressemblait plus à une passation(communiqué) d'astuces confidentielles qu'à une formation professionnelle digne de ce nom. En conséquence de quoi il prévenait ses collègues contre une tendance inconsciente à faire de leur profession une union commerciale et plaida fermement pour un système de concours qui distinguerait la profession de bibliothécaire d'une union artisanale.(6).

TEDDER avait décidément bien parlé cette fois et le rapport fut accepté. Mais en réalité il fallut encore trois ans pour sa mise en application. Car ce n'est qu'en 1885 que le premier examen put avoir lieu. Et, comble: il n'y eut que trois candidats, ni plus ni moins.

(5) Id., op. cit. p. 167

(6) Id., op. cit. p. 167

Le " syllabus " ou programme des examens était conçu de la manière suivante : a) examen préliminaire ou éliminatoire : arithmétique; anglais, grammaire et composition; histoire de la Grande-Bretagne; géographie; littérature anglaise;

b) pour l'obtention du " second class certificate ": littérature anglaise; langue européenne étrangère; principes de classification des sciences; éléments de bibliographies et de catalogage; gestion et administration de la bibliothèque(7). Il fallait en outre savoir cataloguer en deux langues autres que la langue anglaise.

Les conditions d'obtention du " first class certificate " étaient fixées comme suit: connaissance approfondie des cinq matières mentionnées ci-dessus, en ajoutant l'histoire générale. En catalogage il fallait être à même de cataloguer dans trois langues étrangères et enfin, fournir une attestation de deux ans de pratique professionnelle.

De prime abord ce " syllabus " impressionne. Mais en réalité les questions qui étaient posées à l'examen ne reflétaient pas le sérieux apparent du programme. On demandait, par exemple, le titre de dix nouvelles anglaises choisies, publiées pendant les dix dernières années; ou encore, la liste des ouvrages de Dickens, dans l'ordre de leur publication(8).

C'étaient surtout des questions de mémoire.

Jusqu'en 1901 les concours projetés n'attirèrent que fort peu de candidats. La raison semble se trouver dans le fait que les

(7) TEDDER, H.R., op. cit. p.168

(8) Id., op.cit. p.168

différentes Commissions qui s'étaient succédé ne s'étaient occupées que de dresser des programmes des examens sans qu'aucune d'entre elles ne s'avisât de s'enquérir sur la façon dont les candidats s'instruisaient ou préparaient leurs examens. Le niveau de ces candidats était demeuré très bas: beaucoup d'entre eux savaient juste lire, écrire et compter et, vu le nombre d'heures surélevé qu'ils passaient au service, il leur était impossible d'améliorer leur situation(9).

En 1904, un nouveau "syllabus" fut établi qui comportait six certificats partiels et qui était plus tournée sur la pratique:

- pratique de l'administration des bibliothèques
- pratique de la bibliographie, de la classification, du catalogage; histoire et organisation des bibliothèques.

Seule l'histoire littéraire pouvait faire l'objet d'un enseignement oral. Tout le reste de la formation se réduisait finalement à l'habileté manuelle du bibliothécaire.

Gerald BRAMLEY a raison quand il dit que ce fut là une occasion ratée d'élever le niveau scolaire de base des bibliothécaires(10).

En 1906, le Dr.E.A. BAKER, qui sera plus tard le premier directeur de la première école des bibliothécaires à plein temps fit un plaidoyer sans passion devant l'Association invitant celle-ci à modifier sa politique d'éducation. Tout en reconnaissant le bien fondé de l'aspect technique de la formation des candidats, BAKER attira l'attention de l'assemblée sur l'aspect académique

(9) Id., op. cit. p.168

(10) A History of library education, London, Clive Bingley, 1969, p.46.

en affirmant que le diplôme, à son avis, ne pouvait valablement être octroyé qu'à des personnes qui, tout en ayant la technicité, avaient également le niveau scolaire convenable.

Il proposa en conséquence un plan d'examen à trois niveaux, dont le premier et le deuxième devaient consister à contrôler l'habileté et l'aptitude dans et à la fonction de bibliothécaire, tandis que le troisième niveau, quant à lui, devait être un test de connaissances scientifique, historique, géographique, sociologique, et de l'histoire, tant moderne qu'ancienne(11).

Le sort voulut, malheureusement, que BAKER ne se fit pas entendre de ses collègues dont l'un ou l'autre trouva que c'était là poser trop de conditions pour peu de résultat. Et il fallait entendre par là: le résultat financier, le salaire.

La conséquence se laisse bien deviner: le " syllabus" de 1904 demeura inchangé. Et, au vrai, il le demeura quant à l'essentiel, pendant une bonne trentaine d'années.

Le nombre de candidats augmenta cependant de 1904 à 1914 sans que s'ensuivît pour autant une amélioration de la qualité des candidats admissibles chez qui la moyenne voisinait habituellement les 42% (12).

B/ Naissance du registre officiel de la LA.

Déjà en 1906, la Conférence annuelle prit bonne note d'une proposition de quelques membres qui avaient manifesté leur crainte de voir trop de registres et propoiaient qu'il n'y en ait qu'un seul et que par ailleurs la

(11) BAKER, E.A., Education of the librarian: advanced stage. In Library Association Records 8(1906) 11, 579 ss

(12) BRAMLEY, G., A History of... p. 16

Library Association devait être la seule à pouvoir tenir. L'enregistrement ou immatriculation devait se faire sur la base des examens devant cette Association. C'est à ce moment que fut également proposée l'institution d'une hiérarchie dans l'Association. Il fallait qu'il y ait des membres honoraires, des membres tout court, des membres associés, et des membres-étudiants (13)

C'est par les examens passés devant elle que l'Association pouvait faire connaître et reconnaître ceux qui étaient qualifiés pour des postes de responsabilité. La possession du diplôme était devenue en quelque sorte condition sine qua non d'avancement professionnel et financier (salaire).

Ce phénomène ne signifiait pas uniquement le succès du diplôme, mais aussi la consolidation de la position de la LA qui s'affirmait ainsi comme le seul organisme habilité à examiner et à décerner la qualification de bibliothécaire. Mais jusques-là

(13) D'après les indications que j'ai pu recueillir, rien n'y a été changé jusqu'aujourd'hui. Les dénominations telles que nous venons de les voir existent encore. Cela ressort clairement des documents tels que le " report of the Working Party", un rapport intitulé: "The future of Library Association professional qualifications" et qui a été présenté à l'Association au mois de janvier 1974, et du rapport annuel 1974, de la LA: Annual Report 1974, London: Headley Brothers, 1975, 36 p.

Le premier document, plus explicite sur ce point, donne entre autres les précisions suivantes.

L' " associateship" (membres associés) continuera à être la qualification générale de tous les bibliothécaires en fonction tandis que le " fellowship" sera une qualification plus élevée, accessible à une petite minorité. La "Working Party" prône le maintien du " fellowship" comme la plus grande qualification que puisse octroyer l'Association. Dans les dispositions actuelles, cette qualification se justifie: a) pour un service remarquable dans le cadre de la promotion des objectifs de la LA; b) pour une publication originale en matière de bibliothéconomie et de bibliographie; c) après déposition d'une thèse pouvant être acceptée suivant des critères bien précis.

Des personnes ayant travaillé comme " chartered librarians" pendant dix ans devraient pouvoir être reçues parmi les " fellows" dans certains cas. Voir : Library Ass. Records 76(1974) 3, 44-48.

aucune école à plein temps n'avait encore été créée.

En effet, pendant longtemps, la seule façon, et peut-être la seule façon acceptable en Grande-Bretagne de se préparer à la fonction de bibliothécaire, a été celle du long, dur et souvent dangereux chemin des classes à temps partiel. Le candidat gagnait sa vie en travaillant quelque part, pas forcément dans une bibliothèque. Il passait les examens autant de fois que la nécessité l'y contraignait et partie par partie. Il faudra par ailleurs noter qu'en dehors des bibliothèques publiques on ne cherchait guère de qualifications professionnelles, bien que des bibliothécaires qualifiés se trouvaient de plus en plus attirés par d'autres sortes de bibliothèques après une période passée au service d'une bibliothèque publique (14).

L'éducation à temps partiel, organisée par la LA en 1893 à l'instigation de J.J. OGLE, prit la forme des cours d'été. L'image que ces derniers donnaient était celle d'une agitation étourdissante: on se bousculait pendant trois jours et demi, et le tout se terminait par un examen le cinquième jour (15). Il faudrait peut-être voir en cela le résultat ou la conséquence de la détermination de la LA à monopoliser l'organisation des examens et la délivrance des diplômes. Mais cela n'alla pas sans susciter une certaine opposition, sinon toujours explicite, du moins tacite. Car, par la suite, des individus et des groupes entrepreneurs de bibliothécaires, organisèrent des cours à travers le Royaume-Uni. Brefs cours d'été et cours par correspondance furent

(14) Report on the supply and training of librarians. Department of Education and Science. London, Her Majesty Office, 1968, p.24
 (15) BRAMLEY, op.cit.

inaugurés et les classes à temps partiel étaient financées par les institutions locales d'éducation, tandis que les bibliothécaires locaux ou la succursale locale de la LA trouvaient des enseignants (à temps partiel) dans leurs propres rangs.

Tous ces cours visaient une même fin: préparer les élèves aux examens de la LA. Celle-ci était si sévère aux examens que les échecs étaient devenus monnaie courante. Tant et bien qu'il n'était pas rare non plus de voir des élèves déçus perpétrer des agressions sur l'un ou l'autre membre examinateur de la LA(16).

C'est en 1909 que fut établi pour la première fois le registre officiel des membres de la LA. Ce fait rehaussa considérablement l'importance du diplôme et a peut-être également été la cause du nombre élevé des candidats aux examens en 1914. A partir de 1916 il s'avéra nécessaire de re-introduire les examens préliminaires et, des 90 candidats de cette année-là un tiers seulement fut reçu. C'était véritablement le "apparent *vari nantes in gurgite vasto*" de Virgile. L'ignorance des candidats s'étendait, semble-t-il, non seulement aux règles les plus rudimentaires de la grammaire, de l'arithmétique et de la culture générale, mais également à celles que le bon sens et le sens commun auraient dû leur avoir inspirées.(17).

Telle était la situation en Grande-Bretagne pratiquement jusqu'après la seconde guerre mondiale. Mais il s'était passé auparavant quelque chose d'important sur la voie de la montée de la profession dans ce pays: la création d'une école à plein temps, en 1919. Nous en parlerons au chapitre deuxième.

(16) HOGG, N.F. Art. "Library Education and research in Librarianship in Great Britain" dans *Libri*, 19(3)-1969; -p-193 (1969) 3, 193s.
 (17) B. RAMLEY, op. cit. p.17.

CHAPITRE II : Situation entre 1919 et 1947 .

A. Défaillance de la LA et conséquences

L'histoire de l'éducation et formation professionnelles des bibliothécaires entre 1918 et 1939 est essentiellement celle de la campagne de l'Association pour la réalisation des projets arrêtés avant cette période, notamment ceux en rapport avec la fondation des écoles.

Le succès ne les a pas accompagnés dès le premier pas, ces promoteurs de la profession. Ils devaient lutter sur tous les fronts. Ainsi par exemple, les employeurs des bibliothèques publiques attendirent longtemps avant de reconnaître le diplôme de la LA. Jusqu' à 1930 la promotion dans les bibliothèques publiques aux postes de commande ne faisait nullement cas de la possession du diplôme.

Les bibliothèques universitaires étaient également peu impressionnées par les programmes de formation de la LA et considéraient les qualifications reconnues par elle avec un mépris mal dissimulé: les recrutements s'y faisaient invariablement parmi des personnes ayant un diplôme universitaire. Et lorsque ces dernières, une fois engagées, se soumettaient aux examens de la LA, les universités considéraient cela comme une idiosyncrasie purement et simplement.

Malheureusement, le zèle réformateur qui s'était rendu maître de l'Association dans l'immédiat après-guerre s'éteignit rapidement. Le nouveau " syllabus " manqua d'être matérialisé

et le Comité d'éducation se contenta de revoir plutôt superficiellement les dispositions concernant les qualifications à l'entrée, les tests éliminatoires et quelques autres points d'importance.

Bref, cette période peut être considérée comme une période morte pour l'Association.

En dépit des circonstances atténuantes - insouciance des bibliothécaires en chef municipaux, conditions économiques précaires - il faudra convenir quand même que la politique d'éducation de la LA était loin d'être achevée dans les années 1919 et vingt(18). L'institution d'une école à plein temps avait suscité la colère de certains membres de l'Association; celle-ci en effet, n'avait pas revu son programme de façon à faire face aux besoins toujours nouveaux de la bibliothéconomie. Elle ne s'était pas non plus assuré la reconnaissance totale du diplôme auprès des autorités employeuses. Et le comble était qu'elle n'arrivait même plus à réunir le consensus de tous ceux qui étaient intéressés et engagés dans le travail de la bibliothèque.

Manifestement, l'Association n'inspirait plus confiance à beaucoup de gens. Les jeunes bibliothécaires formèrent d'ailleurs assez tôt leur association propre dès 1896, témoignage muet et tacite - sinon éloquent - de leur conviction que la LA n'était pas représentative de leurs intérêts.

Les bibliothécaires des comtés, trouvant peu d'encouragement du côté de l'Association(-du-conseil-de) Conseil de l'Association, mirent sur pied leur propre association.

Le nombre croissant des bibliothécaires spécialisés, désillusionnés

(18) SAVAGE, E. A librarian's memories: portraits and reflections, Grafton, 1952, pp. 131 et ss

par l'absence d'intérêt porté à leurs besoins dans le chef de la LA, fonda en 1925 l' " Association of special librarians and Information Bureaux" ou ASLIB.

Si la LA a pu subjuguier les bibliothécaires non-communaux, les bibliothécaires municipaux au dehors de Londres étaient, eux, persuadés que la Library Association n'attachait aucun intérêt à leur bien-être professionnel. C'était, à leurs yeux, une association de bibliothécaires de la Capitale.

Dans le domaine de la formation et de l'éducation la LA s'était contentée de prévoir des écoles d'été et des cours à temps partiel pour Londres. Sans oublier que l'unique école à plein temps avait également été établie à Londres. Les provinces, elles, devaient avoir assez avec les cours par correspondance.

Le résultat d'une telle indifférence de la LA par rapport aux bibliothécaires n'habitant pas Londres: prolifération des organisations nationales et régionales des bibliothécaires.

B/ Réveil de la Library Association

En 1926, la LA devait se réaffirmer elle-même, sous la présidence d'Ernest SAVAGE - que nous avons cité plus haut - qui institua une commission spéciale pour étudier les réformes constitutionnelles nécessaires et administratives visant à étendre et à accroître l'influence de l'Association.

Une année plus tard, un coup de pouce en ce sens fut donné par la publication du rapport sur les bibliothèques publiques. Ce rapport avait été rédigé par le Comité départemental, dirigé et présidé par un certain KENYON qui donna son nom au rapport.

Ce " Kenyon Report" devait avoir des effets profonds sur le développement du service de la bibliothèque publique en Grande-Bretagne dans la décennie qui suivit. Les recommandations qui y avaient été faites eurent pour effet la coopération inter-bibliothécaire, principale caractéristique du développement de la bibliothèque dans les années trente.

Le coup de pouce en faveur de la LA, dans ce rapport, consistait dans le fait qu'il reconnaissait l'importance des programmes éducatifs de la LA, considérant ses diplômes comme une garantie de connaissance adéquate en des matières précises. C'était donc là une réclame gratuite, si l'on veut, et bien venue pour la renommée de la LA qui avait déjà commencé/ à voler en éclats.

Encouragée par cette reconnaissance officielle la LA se donna pour tâche de ramener les organisations dissidentes sous sa coupole. Des subventions furent demandées à la " Carnegie United Kingdom Trust" et des négociations amorcées par l'Association avec les associations régionales et avec les associations des bibliothécaires des Comtés ainsi qu'avec l'ASLIB(19).

Rapidement, l'une après l'autre, les associations dissidentes acceptèrent de s'affilier à la LA.

Une comparaison du nombre des adeptes entre 1927 et 1937 est preuve du succès enregistré par la LA dans sa campagne. En 1927 il n'y avait sur les listes de la LA que 832 membres, principalement des fonctionnaires des bibliothèques urbaines; vers 1934 on était déjà dans les 4260 comprenant les bibliothèques nationales, municipales et universitaires. Cependant les bibliothèques

(19) BRAMLEY, G. op. cit. p.38

spécialisés préférèrent encore, en tant que groupe, garder plein contrôle de leur organisation de sorte que l'ASLIB, notwithstanding de longues tractations, ne voulut point accepter l'affiliation à la Library Association.

L' " Education Committee" ou Comité d'éducation ne s'était pas non plus endormi. Il introduisit un nouveau " syllabus" des examens qui avait pour but de ramener l'examen de la LA dans la ligne de la pratique des autres corps professionnels. Ce " syllabus fut appliqué aux examens de mai 1933. Deux nouveaux points le caractérisaient:

a) les six certificats ou diplômes partiels furent abolis et remplacés par une structure d'épreuves à trois niveaux avec des étapes élémentaire, intermédiaire et finale.

b) on ne pouvait plus prendre- passer les épreuves séparément ni en suivant quelque ordre; les trois parties de l'examen élémentaire devaient être passées ensemble, en une session, avant que le candidat pût procéder à l'examen intermédiaire qui consistait en quatre épreuves: classification théorique, catalogage théorique, classification pratique et catalogage pratique. Le tout devait être passé au même moment.

La troisième innovation, la plus importante, fut l'introduction des épreuves optionnelles, au stade final.

Le candidat avait, à ce niveau, le choix entre l'histoire de la littérature anglaise, l'histoire des sciences et l'histoire littéraire économique ou commerciale (20). Il pouvait également choisir entre indexage et abstraction, ou entre paléographie et archives, et il pouvait se spécialiser ou bien en administration des bibliothèques publiques ou en celle des bibliothèques universitaires, sans oublier celle aussi, des bibliothèques spécialisées

(20) BRAMLEY, op.cit. p. 39.

L'épreuve était aménagée en trois sections qui pouvaient être prises dans n'importe quel ordre. Les épreuves au choix comportaient des parties obligatoires ayant trait aux matières essentielles de la bibliothéconomie: administration, bibliographie et choix des livres (sélection des livres).

On peut dire que le nouveau " syllabus" marquait un pas en avant par rapport aux certificats partiels de l'ancien diplôme. Celui-là montrait que la bibliothéconomie était devenue de plus en plus complexe. Ceci justifiait l'institution des épreuves optionnelles au stade final.

Les épreuves au choix en matière de bibliothèque spécialisée et bibliothèque universitaire étaient une tentative sérieuse pour faire du diplôme de la LA une qualification qui devait donner satisfaction aux aspirations de tous les bibliothécaires.

Ce ne sont cependant pas les imperfections, graves à la limite, qui manquèrent à ce nouveau " syllabus".

Il n'y avait guère rien de louable dans la décision qui confia l'étape intermédiaire au catalogage et à la classification. Surtout si ~~l'on~~ l'on réalise que ceci était l'examen qui ouvrait ou non la porte de l' " associateship".

Les employeurs, quant à eux, trouvaient là implicitement la preuve que l'éducation et la formation de bibliothécaire consistait uniquement en une inculcation des techniques de base de catalogage et de classification, techniques qui venaient s'ajouter à un savoir superficiel acquis à l'occasion de l'examen élémentaire(21). Les épreuves optionnelles introduites au niveau final

(21) BRAMLEY, G. op. cit. p 39-40

firent de l'examen une pâle copie du Système américain d'éducation professionnelle, avec ses principales matières à option.

La LA était restée en fait derrière dans la profession, car on ne trouvait pas chez elle des bibliothécaires " section technique", ni des bibliothécaires " section enfantine", que l'on trouvait cependant assez bien dans les larges sections des bibliothèques municipales. Or, sur ce point, le nouveau " syllabus" resta à peu près muet. Ce n'est qu'ultérieurement que l'Association ^{lenta} de donner une plus grande étendue au diplôme en ajoutant - je dirais en greffant - des épreuves extra sur les examens finals.

On peut signaler également que les aspects théoriques de la bibliothéconomie étaient complètement ignorés bien que l'apparence certains libellés d'épreuves pouvaient un moment faire admettre le contraire: " administration de la bibliothèque, fondamentale et générale". Qu'on ne s'y trompe pas, un tel intitulé était simplement le reflet des préoccupations très pratiques: comités des bibliothèques, personnel, enregistrement des livres, systèmes de classement et autres méthodes techniques.

Le rapport-Kenyon avait mis l'accent sur la nécessité pour les bibliothécaires d'avoir une éducation libérale. Pour la LA cette formation libérale consistait en une épreuve unique sur l'histoire littéraire, avec la littérature de la science et du commerce comme option possible. Sans compter que les questions posées ici aux examens étaient, encore une fois comme en 1884, des questions de mémoire. Et les examinateurs soulevaient du mécontentement.

tement un peu de tous les côtés.

L'Association des Bibliothécaires assistants, qui avait fini par s'affilier à la LA en 1931 était chargée d'assurer les cours par correspondance.

Disons en résumé que le travail de l'Association ne fut nullement facile et ses intentions ne furent pas toujours bien interprétées à cette époque comme à d'autres. Elle fut parfois accusée de vouloir limiter, par le truchement des examens, le nombre des bibliothécaires qualifiés.

Bien des jeunes, une fois décroché le "fellowship" de la LA, cherchaient à obtenir le grade extérieur offert par la "London University". Car, nous l'avions déjà dit plus haut, pour les postes importants dans les bibliothèques publiques tout titre supplémentaire n'était pas inutile. Ce qui donna lieu à une controverse que l'on appela "the graduate problem" (21)

Quoi qu'il en soit, on pouvait remarquer du progrès dans la bibliothèque publique: amélioration des salaires et de la situation générale, diminution du nombre d'heures de travail et exigence posée, par les autorités, d'un niveau supérieur etc.

C'est à cette époque que naquit également une certaine littérature professionnelle. La Library Association et la AAL ou l' "Association of the Assistant Librarians", dont nous avons parlé, avaient produit quelques textes bien faits.

Dans l'ensemble, la LA éprouva une certaine satisfaction en 1939 en matière de développement de son programme d'éducation. Ce qui ne veut nullement dire que le Conseil de la LA était auto-

(21) BRAMLEY, G. op. cit. p 44.

suffisant, au contraire, il avait décidé d'introduire un nouveau " syllabus" car il fallait plus d'une école où l'on enseignât la bibliothéconomie, la seule école existante ne jouant qu'un mince rôle dans la formation de ceux qui desservaient les bibliothèques municipales.

Il était également à regretter que des bibliothécaires promis à un grand avenir fussent écartés de tout enseignement autre que celui à eux confié par la bibliothèque dans laquelle ils travaillaient. Sans oublier que l'enseignement, lui-même, était souvent inadapté, inégal en qualité et limité par une vision trop locale des choses.

Les examens, comme nous l'avons insinué quelques fois, cherchaient plutôt à découvrir quelles énigmes et quelles curiosités les étudiants ne savaient pas à-la-place- au lieu d'être des tests de leurs connaissances professionnelles.

On pouvait enfin se plaindre que la Commission ou Comité d'éducation, discutant chaque détail et chaque décision en session plénière ait été tant prisonnière de la routine qu'elle ne pouvait pas s'arrêter un moment pour voir si elle donnait espoir à la profession ou si elle la dégradait à une bureaucratie dégarnie de toute imagination(22). L'éclatement de la seconde guerre en 1939 empêcha la LA d'introduire le nouveau " syllabus" qu'elle s'était proposé d'introduire; et quand le problème de l'éducation fut remis sur le tapis par la suite, c'était sur un arrière-fond des ~~ei~~constances- circonstances totalement différentes qu'il fallait l'aborder.

(22) SAVAGE, E. Special Librarianship, Grafton, 1939, surtout pp 158-159

C/ Création de la Première Ecole des bibliothèques à plein Temps . Son Importance.

L'année 1910 est celle où fut instituée la première école pour bibliothécaires et où l'enseignement était donné à plein temps. Disons tout de suite que c'était un premier pas sérieux vers le niveau universitaire de l'enseignement dans ce domaine. On devine dès lors l'importance d'un tel événement dans l'évolution de la profession vers le mieux.

La fondation de cette école était le résultat de la lutte menée par quelques bibliothécaires conscients du sérieux que réclamait leur métier et dont le plus remarquable était E.A. BAKER, que nous avons déjà cité quelques fois plus haut.

L'école fut érigée au sein du Collège universitaire de Londres. Le premier directeur en était BAKER, qui était d'ailleurs l'unique personne à plein temps, bien qu'assisté par quelques autres personnes(23).

L'école ne deviendra " post-graduate" qu'en 1947(24). Avant cette date la plupart des étudiants étaient en réalité des " non-graduate" (25).

Les " graduates" suivaient des cours dont la durée était d'un an tandis qu'elle variait entre deux et cinq ans pour les "non-graduates" suivant que ceux-ci prenaient deux ans " full" ou trois à cinq ans " part-time"(26).

(23) BRAMLEY, G. op.cit. p. 30 ; (24) Id., ibid. p61; FRANK, Fr. Edu - cation for librarianship in Great Britain, in Library education: an international survey, ed. by LARRY EARL Bone, Illinois, 1968, p. 55 ss ; (25) Pour plus de clarté j'ai opté de maintenir la terminologie anglaise chaque fois que le français n'avait pas de correspondant clair. Pour fixer les idées sur cette terminologie scolaire je crois que l'on peut retenir ceci en gros. La première

L'existence de l'école contribua moralement à rehausser le niveau de la profession. Mais le genre de formation que cette école eut à offrir pendant longtemps ne différa pas de beaucoup du système conçu par le " syllabus". Les matières prévues étaient les mêmes, notamment: bibliographie, catalogage et classification, organisation de la bibliothèque, histoire littéraire, etc...

Ce programme demeura le même pendant les quinze premières années de l'école de Londres, à une exception près, à savoir: l'introduction, en 1929, d'un cours expérimental pour les " graduates" en sciences, lequel cours fut supprimé six ans plus tard, faute de demandeurs (27). DE petites modifications intervinrent à l'occasion de changements de directeurs, mais elles touchaient à des détails.

Après la guerre, suite à une forte demande de places à

chose à ne pas perdre de vue est que nous nous mouvons, avec ces concepts, dans la sphère de l'enseignement supérieur et universitaire.

Les Britanniques distinguent:

a) le " First degree" ou premier degré qui est constitué par les quatre années à temps plein et au bout desquelles on est nommé "bachelor" ou bachelier.

Les études qui conduisent à ce " bac " à l'anglaise de même que l'étudiant qui les fait sont désignés par le qualificatif de " undergraduate". Il faut par conséquent faire se garder d'identifier cette dernière notion avec " non-graduate" qui est une notion bien plus large et qui ne pourrait être utilisée qu'à la limite au sens de " undergraduate".

b) les études postérieures à l'obtention d'un " First degree" sont qualifiées de " post-graduate". On les fait donc par définition après avoir atteint le niveau de " graduate": ce qui s'est fait en devenant " bachelor".

c) Les études " post-graduate" conduisent aux " higher degrees" qui sont: le degré de Master, le titre de Doctor of Philosophy ou le Senior Doctorate. (26) FRANK, Fr., *Idt. cit., ibid., p. 68*

(27) *Id., art. cit., ibid., p. 68.*

L'Ecole certains changements durent avoir lieu.

En 1947 l'école fut habilitée à assurer un enseignement et un diplôme dans l'Administration des Archives. Les exigences, tant pour l'Administration des Archives que pour la Bibliothéconomie furent renforcées deux ans plus tard et il fut créé une "Part II" du cours. Cette seconde partie du cours rendait obligatoire pour les élèves la soumission d'un travail bibliographique ou d'une thèse.

L'Université organisait ses propres examens et délivrait son propre diplôme accepté d'ailleurs par la LA comme qualification d'admissibilité au registre. Tant et bien qu'à travers les années bien des " graduates " sont entrés dans la profession par ce biais. Mais plus nombreux étaient ceux qui y étaient venus par les examens de la LA(28).

Il n'était pas rare de trouver, à des postes de commande, des diplômés de l'école de Londres.

Ce succès n'était pas pour plaire à tous les membres de la LA dont certains craignaient que des éléments qui n'auraient pas été reçus aux examens de la LA n'aillent trouver une voie facile du côté de l'école établie au Collège universitaire de Londres. L'école était soutenue financièrement par le trust que nous avons cité plus haut, à la page 13 : le " Carnegie United Kingdom Trust " ou CUKT. Ce trust insista dès le début sur le fait qu'elle prenait l'école ~~comme-une-expérimentation~~ sous sa protection à titre expérimental et que son avenir dépendrait du nombre des étudiants qui se présenteraient eux-mêmes pour suivre les cours en bibliothéconomie(29). Or cent étudiants se présentèrent dès la première session et le Trust s'en trouva satisfait.

(28) BRAMLEY, G. - A History of Library education, London, Clive Bingley 1969, p46. (29) Id., *ibid.*

En outre il n' y avait pas que le succès enregistré par certains diplômés de l'école universitaire " bibliothéconomique" de Londres qui inquiétait des membres de la LA, mais l'enseignement lui-même. Certains membres trouvaient que ce genre de formation scolaire à plein temps n'était pas du tout l'idéal pour des gens appelés à une profession pratique. Ils pensaient, eux, que l'ancienne méthode, qui était l'apprentissage dans une bibliothèque, auprès d'un bibliothécaire éprouvé, fournissait la meilleure voie.

Il faut également reconnaître que les universités ne considéraient pas la bibliothéconomie comme digne de figurer au statut universitaire. Ce qui encouragea de quelque façon l'Association à temporiser dans la création des écoles. On se souviendra de tout ce que nous avons dit à ce sujet dans nos paragraphes A et B. Si l'on comprend ceci on ne se demandera plus pourquoi l'école universitaire pour bibliothécaires de Londres n'est devenue vraiment universitaire qu'en 1947, alors qu'elle avait été créée en 1919!

Entretiens la LA s'était rendue compte de la démoralisation que causait l'existence d'une qualification rivale sur ses membres et elle décida de mettre fin à cela. Si d'autres écoles venaient à exister, elles n'auraient désormais qu'à préparer leurs élèves aux examens de l'Association. C'est cela qui explique que, le moment venu de fonder d'autres écoles, la LA se tourna, non plus vers les Universités, mais vers les " colleges of commerce" et les " technical colleges" qui eux, ne répugnaient pas comme les universités, à préparer des étudiants à des examens à passer devant des corps extérieurs.

Que penser de cette école de Londres?

On ne peut pas dire que ce fut un échec, loin de là. Elle sortit pas mal de bibliothécaires qui se sont distingués par la suite dans plusieurs secteurs de la profession. En plus on est autorisé à croire que dans le domaine de la bibliothéconomie c'est l'école de Londres qui a nivelé le chemin des écoles nouvelles, celles d'après la seconde guerre. Et, comme nous l'avions dit dès le début de ce paragraphe C, c'est sans doute là un mérite important de l'école de Londres.

CHAPITRE IV

Expansion des écoles et des cours à plein temps:

1946-1963

A/ Généralités

A l'instigation de l'Association des cours furent organisés dans des collèges placés sous l'autorité locale de l'éducation: Brighton, Leeds, Loughborough, Manchester, Newcastle, City et Glasgow, Birmingham et Isleworth, Liverpool et Aberystwyth, sans oublier Strathclyde, à une date toute récente.

Ce qu'il faut remarquer historiquement sur ces écoles c'est que au début elles furent surtout fréquentées par des anciens combattants - à qui pratiquement toutes les places revenaient - et que ce n'est qu'à fur et à mesure qu'ils décroissaient en nombre qu'ils ont été remplacés d'une part par des bibliothécaires assistants rendus disponibles pour des études d'un an, et d'autre part, par quelques " Graduates" dont certains, sans expérience préalable de la bibliothèque, venaient directement de l'université.

Le cours était donc d'une durée d'un an et préparait aussi bien les " Graduates" que les " non-graduates" aux examens de la LA et à la " associateship". La plupart d'écoles offrirent par la suite des cours d'un an en plus pour la préparation des examens finals, en vue du " fellowship" de la LA.

On a observé, nonobstant le fait que ces cours avaient rehaussé le niveau de l'éducation professionnelle, qu'ils n'avaient pas tellement affecté les modèles de recrutement qui se faisait surtout de façon interne, par l'occupation progressive des postes.

Entre 1946 et 1963, le changement le plus frappant, nous l'avons déjà insinué plus d'une fois, était et fut l'institution des cours à plein temps.

Bien sûr, les deux catégories de cours ont subsisté parallèlement. Ceux qui suivaient les cours à plein temps étaient habituellement du même niveau de formation que ceux qui, pour des raisons économiques ou personnelles, avaient opté de poursuivre le chemin ardu des études à temps partiel.

Souvent les jeunes gens arrivaient du "General certificate of Education", mais on recrutait aussi bien parmi les porteurs d'un tel diplôme "at Ordinary level" que parmi ceux "at advanced level". Nous sommes là au niveau de l'enseignement secondaire et avant l'entrée en supérieur.

Comme il n'y avait pas toujours assez de places dans les universités pour accueillir tous les jeunes qui terminaient leur secondaire, ces jeunes s'adressaient alors souvent aux "colleges of further education", qui présentaient un enseignement complémentaire. C'est de ce groupe de jeunes gens orientés vers le genre de collèges que nous venons de citer que la profession de bibliothécaire suscitera beaucoup de vocations. Et il est à noter que les jeunes gens que l'on engageait vers la fin des années 50 et début des années 60 étaient souvent du niveau universitaire. Ils étaient entrés dans les rangs de la profession, non sans quelque ambition, et déterminés à obtenir des qualifications nécessaires à la promotion personnelle. Pour eux, à coup sûr, les écoles pour bibliothécaires à plein temps représentaient la façon la plus efficace et la plus satisfaisante de compléter ces

qualifications.

Les écoles visaient cette fin, mais elles étaient tributaires de la fortune des institutions dans lesquelles étaient situées et dont elles faisaient partie. Elles se trouvaient soit dans les collèges techniques, soit dans les collèges commerciaux: "technical colleges", "colleges of commerce".

Les collèges offraient une variété de cours de formations intellectuelle et professionnelle à tous les niveaux académiques: des cours pour les grades externes de l'Université de Londres et ceux pour les examens des corps professionnels à côté d'autres cours d'un niveau intellectuel très discutable.

Or dans ce genre de choses, comme dans beaucoup d'autres cas, le nivellement se fait souvent par le bas.

L'Etat se rendit compte qu'il y avait de moins en moins de scientifiques et de techniciens. Il publia un document nommé "White Paper" où il exprimait son inquiétude sur le pays.

Ce document, publié en 1956, fut suivi, en 1957, par une mesure gouvernementale qui désignait certains collèges comme étant des "colleges of advanced technology" ou CAT. Il fallait qu'on y pousse donc le travail plus loin que dans d'autres collèges. C'était le mot d'ordre pour la rapide expansion du travail scientifique et technologique dans les "colleges of further education".

En dehors de ces deux aspects, scientifique et technologique, dans les collèges rien d'autre n'attira l'attention des autorités. Les cours de bibliéconomie, p. ex. laissèrent le gouvernement indifférent. Cependant indirectement, le souci du gouvernement

était de stimuler toute éducation technique. Une telle croyance peut se déduire sans trop de détours du simple fait de la création, en 1955, du " National Council for Technological Awards" ou NCTA.

Ce Conseil avait pour mission de décerner des grades à ceux des étudiants des Collèges autorisés qui auraient terminé leurs études avec succès. Le niveau universitaire des cours n'empêcha pas ~~qy~~ l'utilisation, pour le grade conféré, des termes " diploma in technology " visant uniquement à différencier ceci des qualifications reconnues par les universités.

Le NCTA se constitua comme un organe accréditant. La responsabilité des examens et des cours était laissée aux collèges tandis que le NCTA s'était contenté de dresser un code de mesures ou critères à la lumière desquels il contrôlait les collèges. Et les points dont-il s'occupait étaient surtout le personnel, l'aménagement et l'équipement. Bref, pas grand-chose à faire avec la science!

En 1961 une Commission fut créée pour étudier la structure de l'éducation supérieure. Elle ne se sentait pas compétente pour dresser un rapport sur l'éducation professionnelle et le rapport ne comportait rien de directement afférent à la formation des bibliothécaires. Ce rapport, que l'on appelait " Robbin's Report" fut au moins correct en un point: c'est qu'il recommanda chaudement le remplacement du NCTA par le " Council for National Academic Awards" ou CNAA qui lui, ~~était-habitué-~~ fut habilité à décerner non seulement les diplômes mais aussi les grades universitaires. Le CNAA créa des occasions d'élévation de niveau pour les collèges. Ceci se sentit surtout dans le changement de

la politique de l'organisation du personnel dans les collèges. Habituellement l'enseignant y était considéré comme un factotum universel et dont le programme des cours à donner devait s'étendre sur un large éventail des matières et à des niveaux académiques différents. Dans les écoles de bibliothéconomie, p.ex. il était possible que les professeurs soient chargés de toutes les matières figurant au " syllabus" de la LA.

Le CNAAB a joué un rôle positif sur ce point. Il a pris des dispositions réduisant le poids de l'enseignement. Cela permit aux maîtres dans les collèges de se spécialiser à un degré élevé: ceci a pu être déduit du changement dans les méthodes pédagogiques qui révélèrent une transition progressive d'un cours formel à un système plus flexible de séminaire et de orientation.

La réduction des heures passées dans les locaux scolaires avait libéré l'enseignant pour une pensée plus profonde sur sa matière et, sur le champ de la bibliothéconomie, cela avait conduit à de plus grandes occasions de recherche. Nous sommes bien sur la voie de la promotion, à n'en pas douter.

C'est sur cet arrière-fond changeant de l'éducation des bibliothécaires que l'Association des bibliothécaires introduisit son nouveau " syllabus" en 1964.

Comme tous les autres " syllabus" il visait tous les bibliothécaires, quelque soit la bibliothèque où ils travaillent.

Nous l'avons dit plus haut, des étudiants ont certes continué à préparer leurs examens par l'étude à temps partiel. Mais l'effet immédiat de l'introduction des cours à plein temps fut de placer les étudiants suivant ce régime parmi ceux qui avaient achevé les examens et qui étaient devenus des bibliothécaires qualifiés.

B/ Règlement-type sur les écoles et " Syllabus" de 1964.

Concernant les écoles, il y a d'une part, ce qui fut considéré comme réglementation-type minimale et d'autre part, le " syllabus" des examens de la LA.

Le règlement tient dans les points suivants:

1) le nombre des enseignants doit se rapporter à celui des élèves dans un rapport de 1/10

2) il faut un équilibre dans le corps professoral entre le pur académique et le pratiquant. L'académique doit représenter un personnel chiffré à six au minimum sans oublier des enseignants visiteurs

3) il faut du personnel auxiliaire et administratif en nombre suffisant et équipé, de façon à rendre le personnel enseignant libre de toute préoccupation matérielle

4) chaque école doit organiser des cours comportant les sujets figurant à la " Part II" des examens.

5) le nombre minimum des élèves est fixé à 80

6) l'école doit pouvoir accéder à une collection de matériels didactiques

7) l'équipement en littérature spécialisée et professionnelle doit permettre le maintien des programmes d'enseignement et de recherche

8) l'école doit prévoir des endroits pour la pratique
Pour la tenue des examens internes, il est stipulé ce qui suit:

9) les examens sont faits sous contrôle de la LA dont les réglementations en matière d'examens doivent être observées

10) les membres délégués du Conseil ont le droit de visiter le collège à toute heure raisonnable en vue de se rendre compte de la conformité à la réglementation

11) Les examens devront se passer suivant le " syllabus"

12) un comité d'assesseurs est désigné pour voir si telle ou telle autre question peut être maintenue ou non (30).

Il faut reconnaître que ce rapport reflétait le changement considérable qui était entrain de se réaliser en Grande-Bretagne, mais encore une fois, il faisait ressortir la grande répugnance, de la part de l'Association professionnelle, à lâcher le contrôle sur le déroulement et le processus des examens et des qualifications.

On pouvait cependant remarquer une certaine tendance nouvelle: la LA se défait de son insistance à contrôler méticuleusement et strictement l'individu qui se présente aux examens pour se rabattre sur le système qui consiste à passer au crible l'institution qui présente le programme d'édication.

La recommandation pour des programmes plus aérés, et l'appel à la recherche, sont autant des choses très positives.

Il me semble que c'est dans cet esprit que la LA a établi son " syllabus " des examens.

C/ Le nouveau " syllabus of examinations ".

Vers 1950 il était possible, nous l'avons vu, de prendre des cours d'un an avant de se présenter aux examens ~~de~~ pour l'"associateship" de la LA. Et nous avons fait remarquer que certaines écoles ajoutèrent plus tard une année en plus pour préparer aux examens du " fellowship " de la LA.

Cette fois-ci, c'est clair: il faut deux ans pour préparer l' " associateship " de la LA ,ou ALA (Associateship of the LA). Le nombre de candidats s'accrut considérablement.

(30) Library Association. Report of the Library Association Sub-Committee on your internal and external examining . Library Assoc. Record 66(1964)3, 116-119

En ce qui concerne l'obligation de passer tous les examens du " syllabus" nous observerons ce qui suit.

En 1960, les candidats ayant deux " advanced level passes" aux examens du " General Certificate of Education" étaient exemptés de l'examen préliminaire de la LA.

En 1964 il fut décidé que les candidats ne devaient plus justifier que de deux " General Certificate of Education at Advanced level" et de trois "Ordinary level passes" au lieu des cinq exigés antérieurement et au niveau normal: " Ordinary"(31).

La LA exigeait alors que les candidats à la " Part I" des examens aient passé préalablement un " General Certificate of Education" sur un ensemble de cinq matières, dont deux devaient l'être à ce qu'ils appellent " advanced level=niveau avancé". L'un des sujets devait nécessairement être la langue anglaise et, si l'on tenait à être enregistré il fallait absolument passer une autre langue ou une branche scientifique(32).

Ce n'est qu'en 1965 que la LA sortit un " syllabus", niveau "post-graduate", pour les Graduates qui ne fréquentaient pas les écoles universitaires. La quasi totalité des écoles non-universitaires se mirent à assurer un cours d'une année préparatoire à cet examen.

(31) Department of Education and Science. A Report on the Supply and Training of Librarians, London, Her Majesty's Stationery Office, 1968, p 25.

Les études du secondaire en Grande-Bretagne conduisent au GCE qui peut s'obtenir à un niveau normal et à un niveau avancé. Il faut savoir en outre que le GCE n'est pas un diplôme global, c'est un diplôme sur chaque sujet séparément.

(32) Id., ibid. p 30. Avant 1961 la LA exigeait en fait de langues étrangères au moins un " ordinary level" dans une langue autre que l'anglais. Disposition qui fut amendée par la suite dans le sens d'une alternative avec une branche scientifique, dans le but d'attirer les personnes à formation scientifique qui avaient sans doute peut des langues... Le Rapport est strict: il faut qu'on valorise cette exigence pour les bibliothécaires comme par le passé, et même davantage.

Bref, nous pourrions schématiser, comme suit, les conditions de recrutement à la profession:

a) les " non-graduates" porteurs de deux GCE du niveau avancé, engagés dès la sortie de l'école, à une bibliothèque, et qui ultérieurement ont suivi des cours appropriés et à plein temps dans une école de bibliothéconomie.

b) les " non-graduates", de même condition que les précédents, mais qui, eux, ont commencé par trouver une place dans les écoles de bibliothécaires pour se faire engager après coup

c) les " graduates" qui suivent un cours ou préparent un diplôme du niveau " post-graduate" ou un autre grade, avant d'avoir trouvé un poste à une bibliothèque

d) les " graduates" engagés à une bibliothèque universitaire ou ailleurs mais à qui il est loisible de suivre une formation du niveau " post-graduate".

Structure du " syllabus" de 1964

Il comporte deux parties dénommées, la première: "Part I" et la deuxième "Part II".

La " Part I " comporte à son tour quatre épreuves, de trois heures chacune, toutes devant être passées durant la même session. Les épreuves prétendent couvrir tout le champ de connaissances relatives aux bibliothèques de tous genres.

Les sujets qui y figurent sont les suivants:

- 1) La bibliothèque et la communauté(library and community)
- 2) direction et gestion des biblioth.(government and control of libraries)
- 3) organisation du savoir(organisation of knowledge)
- 4) service des bibliographies (bibliographical control and serv.)

La "Part II".

Elle offre à l'étudiant un choix varié d'épreuves de trois heures parmi lesquelles il aura à choisir six.

Elles se présentent (les épreuves) sous la forme de listes désignées par : " list A", " list B" et " list C".

Le choix à faire doit comprendre nécessairement au moins une matière de chacune des listes A, B, C.

Nous reprenons les listes ~~ici~~, mais en laissant les intitulés en langue anglaise, pour des raisons de clarté.

List A/ Fonction, histoire et administration des bibliothèques:

Academic and legal deposit libraries; Special libraries and information bureaux; Public(municipal and county) libraries

List B/ surtout techniques bibliothéconomiques:

Theory of classification; theory of cataloguing; practical classification and cataloguing; bibliography; history of libraries and librarianship; handling and dissemination of information; library service for young people in schools and public libraries; hospital libraries; archive administration and records management; palaeography and diplomatic

List C / bibliographie et bibliothéconomie spécialisées d'un sujet d'une période de la littérature anglaise ou d'une langue et littérature étrangères/

Old and Middle English(jusqu'à 1400); English literature(1400-1800)
Literature in English(de 1750 jusqu'aujourd'hui); literature for children; welsh language and literature; french language and literature; spanish language and literature; german language and literature; general and Indo-european philology; classics(grec et latin); russian language and literature; archaeology and ancient history; mediaeval and modern history; geography; religion; philosophy;

education; sociology; political science and law; economics; fine arts (sans la musique); music; mechanical engineering; civil engineering; building and mining engineering; electrical engineering; history of science and technology (de 1600 à auj.); chemistry and chemical technology; natural history and biological sciences; medicine; science and technology; Africa(south of the Sahara); South Asia(India, Pakistan, Burma, mainland of S.E. Asia, and Indonesia); the Far East (incl. Asiatic Russia, China, Japan and Korea); the Caribbean Region (incl. West Indian island of the Caribbean Sea, the Guianas, and British Honduras) (33).

Quelques remarques concernant cette structure .

1°) La "part I " des examens, comme on a pu s'en rendre compte, constitue un noyau d'enseignement commun pour les bibliothèques de tous genres. Il ne sera cependant pas difficile de tomber d'accord sur le fait que même une partie de la " Part II" remplit également cette condition. Il est évident que pour n'importe quel type de bibliothèque choisi par l'étudiant sur la liste A, l'étudiant devra nécessairement étudier les principes généraux de gestion et d'administration qui lui serviront de canevas pour aborder l'examen des problèmes spécifiques et particuliers au type de bibliothèque choisi par lui.

On peut en dire autant des méthodes de bibliographies spécialisées sur la liste C. Elles sont en fait communes à toutes les épreuves de cette liste.

Le rapport entre certains sujets communs de la " Part I" et les thèmes corrélatifs, plus spécialisés de la " Part II" n'est pas sans susciter des problèmes liés essentiellement au fait de la coupure en plein milieu d'un cours de deux ans, par la " Part I Examinations".

(33) cfr Department of Education and Science. A Report on the Supply and Training of Librarians.... pp 31-ss

Des écoles de bibliothécaires ont essayé de surmonter cette difficulté les unes en préparant les élèves à la "Part I " en deux au lieu de trois trimestres, d'autres en introduisant des éléments de la " Part II " dans la première année du cours. Il semble de toutes façons y avoir une certaine souplesse en ce qui concerne l'intégration, surtout qu'il s'agit d'un examen interne.

On peut également se demander si la nécessité de choisir dans la liste A une bibliothèque précise n'est pas inutilement restrictive; les bibliothèques universitaires se sont complètement diversifiées ces derniers temps, à ce qu'il paraît, en Angleterre. A telle enseigne que chacune doit faire l'objet d'une étude isolée(34).

Quant à la liste C elle pourrait faire l'objet de la question suivante: n'est-elle pas trop longue? Ne serait-il pas souhaitable de la réduire à quelques larges domaines spécialisés auxquels les étudiants pourraient puiser pour des travaux bibliographiques éventuels sur des thèmes bien délimités(35).

Concernant les langues étrangères je suis personnellement persuadé que c'est une bonne chose dans la mesure où cela ne se limite pas au seul fait de voir l'étudiant satisfaire aux exigences de l' " Ordinary level examination". Car ceci risque de marquer une déficience lorsque se manifesteront les véritables besoins du bibliothécaire en situation concrète. Une bonne connaissance minimale de langue doit- est celle qui rend le bibliothécaire capable de comprendre les références bibliographi-

(34) Department of Ed. and Science. Education and Training for Scientific and Technological Library and Information Work, London, Her Majesty's St. Off., 1968, p 64.

(35) Id. op. cit. ibid.

ques, de reconnaître la matière - dans le cadre du catalogue des matières- la structure linguistique des publications étrangères, et d'utiliser dictionnaires, encyclopédies et autres ouvrages systématiques de références.

CHAPITRE IV

COURS SUPERIEURS ET UNIVERSITAIRES

I/ Généralités.

A peu près le tiers des bibliothécaires récemment qualifiés ces dernières années, sont des " Graduates". Et la demande de qualification est toujours croissante(36).

C'est à tel point vrai que l'on peut affirmer sans risque d'erreur qu'à présent, le jeune homme désireux d'embrasser la profession de bibliothécaire en Grande-Bretagne, se trouve placé devant le choix entre un grade en bibliothéconomie et une qualification post-universitaire (post-graduate), celle se situant, nous l'avons dit, après l'obtention d'un grade universitaire quel qu'il soit(37)

Le chemin le plus normal pour arriver à se faire qualifier dans la fonction de bibliothécaire était, depuis 1964 surtout, jusqu'aujourd'hui encore, le cours de deux années conduisant à la " Part I" et à la " Part II Examinations " de la LA.

Il s'avère que ce cours est actuellement en perte de vitesse. Et certains instituts comme la " Polytechnic of North London " ont enregistré ce phénomène et entrepris une démarche jugée par eux comme indispensable: ils ont commencé à abandonner le cours en question. Les étudiants doués seront acceptés en Faculté, et pas nécessairement à celle de bibliothéconomie.

A vrai dire, et à en juger par les déclarations à notre disposition, la Library Association s'est rendue compte de cette désaffection du cours de deux ans. En effet elle a proposé qu'à dater

(36) Library Association. Opportunities in Librarianship for Graduates, (Plaquette). London: Ernest . Bond , 1974

(37) Polytechnic of North London, School of Librarianship; Prospectus for courses beginning in autumn 1975 or January 1976, London, St Albans, Herts, 1974, p8

de 1980 la condition d'admissibilité aux examens de la LA soit uniquement un grade universitaire ou un grade du CNAA ou une qualification équivalente(38). C'est là une prise de position qui montre que l'Association est consciente du changement en cours. Il est donc possible que dès avant 1980 les cours de deux ans aient complètement cessé de fonctionner.

Sans chercher à jeter du discrédit sur les cours de deux ans, on peut seulement constater que le phénomène dont nous parlons signifie la montée du niveau de la profession et ce, au plus haut niveau d'ouverture académique.

A/ Ecoles universitaires.

a) Modalités de recrutement:

Pour les " Graduates" il y a trois choix possibles, tous d'un an, et conduisant à la qualification de " chartered librarian"

1°. Cours du niveau de ^{la} maîtrise en bibliothéconomie, que l'on trouve entre autres dans les universités comme celles de: Sheffield, Belfast, City, Loughborough etc

2°. Cours du niveau " post-graduate"

3°. Cours donnés dans les polytechniques et conduisant aux examens professionnels post-universitaires de la LA.

Il faut noter que ceci concerne également les sciences de l'Information qui, on le sait, vont actuellement souvent ~~ens~~ de paire avec la bibliothéconomie dans les universités anglo-saxonnes, où les deux disciplines sont conçues comme des disciplines sœurs pratiquement. C'est ainsi que l'on a

(38) Library Association Working Party. The future of Library Association professional qualifications. In Library Association Records 76(1974) 3, p 44-46.

observé que bien de jeunes gradés universitaires en sciences, qui, il y a quelques années, se seraient consacrés à la recherche dans leur branche scientifique d'origine, préfèrent s'adonner au domaine de la communication(39).

b)-Le cadre universitaire.

L'environnement universitaire ou mieux, le milieu universitaire comporte certains avantages et au moins un désavantage qui peut être - de façon, certes, passagère - la difficulté à trouver les ressources pour élargir le corps enseignant et le nombre des étudiants, toute souhaitable que puisse être cette expansion. La LA a d'ailleurs repris dans à propos de cette expansion les conditions minimales fixées en 1964, dont celle concernant le rapport du nombre des maîtres à celui des élèves: 1/10(40).

Quant aux avantages, on peut observer ce qui suit:

1°)La recherche.

La recherche fait le plus souvent partie des obligations contractuelles des enseignants à ce niveau, en Grande-Bretagne, et c'est fort normal: le professeur doit, outre ses cours, mener de la recherche. Ce sont les écoles de bibliothéconomie qui doivent assurer et garantir la recherche dans ce domaine. Cela rend plus aisée et plus réelle pour les étudiants la préparation à une confection éventuelle de leur thèse.

Comme il est d'autre part intéressant utile que celui qui prépare une thèse ait eu au préalable une certaine expérience de son métier, il existe une formule favorisant cette nécessaire expérience: c'est le " Research studentship", qui d'ailleurs était déjà courant dans d'autres disciplines.

(39) University College London. School of Library, Archive and Information Studies, London: Taylor and Francis, 1974, p 10;
Library Association. Librarianship and Information work for industry and the professions, London: Stanhope Press, 1974, f 2

2°) Les possibilités interdisciplinaires

En tant qu'écoles universitaires elles font partie d'un large éventail de disciplines académiques avec lesquelles elles pourraient entreprendre une collaboration précieuse. Pas n'est besoin d'insister sur l'importance d'une telle collaboration.

3°) Besoin d'agrandissement et d'expansion

Il est évident que si la bibliothéconomie tient ^à accroître le nombre de ses adeptes et à essaimer, elle est obligée de se placer à un endroit où elle puisse se faire remarquer, et prouver son utilité. Or il n'y a rien de tel que l'université.

B/ Ecoles non-universitaires

Ces écoles sont en principe pour les " non-graduates". Ceux-ci ont donc le choix entre:

1°) les cours du niveau du premier degré d'université, dénommés " first-degree courses", dont nous avons parlé plus haut (40)

2°) les cours du CNAA, organisme dont nous avons également fait mention déjà (41) et dont nous avons dit qu'il octroyait des grades universitaires.

3°) les examens de la Library Association dont il nous a été donné de parler continuellement.

II/ Exigence de l'expérience pratique.

La quasi totalité des écoles, s'accordant sur l'avantage manifeste qu'il y a, pour tout candidat, à avoir pratiqué pendant un moment son métier, rend obligatoire cette expérience. Le cours n'en devient que plus bénéfique. Les modalités de cette obligation

(40) p.20

(41) p.27

varient d'un endroit à l'autre. La durée, par exemple, peut varier de quelques semaines à quelques mois, l'essentiel étant plutôt le choix de l'endroit (bibliothèque) où une telle initiation aura lieu.

J'ai examiné le cas de la " Polytechnic of North London" sur ce point. Elle prévoit, en ce qui concerne le niveau post-graduate", différentes modalités d'entrée(42):

1°) l'étudiant s'arrange pour trouver un poste d'assistant dans une bibliothèque avant l'inscription. La période passée à la bibliothèque devra être d'au moins un an. Certaines bibliothèques accordent une mise en disponibilité: tenant ainsi le poste à la disposition de l'étudiant dès le retour de ce dernier

2°) l'étudiant gradé d'université ou de polytechnique peut demander directement son inscription, mais il est invité à faire un travail pratique supplémentaire de septembre à décembre. Ce temps sera dégagé de tout enseignement et il est à compter comme un moment dans le déroulement normal du programme de formation systématique

3°) l'étudiant peut se joindre à un des programmes de formation établis par quelques bibliothèques importantes, telles p.ex. celles de Hertfordschire, Shropshire, Surrey County et la London Boroughs of Barnets et Lewisham. Suivant ces programmes il est prévu un temps - un an, habituellement, - de formation pratique et théorique

4°) l'école peut accepter comme suffisantes, des périodes d'expérience pratique de moins d'un an.

(42) Polytechnic(The) of North London. School of Librarianship: Prospectus for Courses beginning in Autumn.....p 99

CONCLUSION FINALE

Depuis 1880 jusqu'à aujourd'hui nous avons assisté, en Grande-Bretagne, à une progression de la profession dont le moins que nous puissions dire est qu'elle n'a pas toujours été aisée. A certains moments on aurait pu la croire vouée à jamais à l'échec. Les causes du greinage étaient aussi bien internes qu'externes à l'organisme professionnel, dont il faut dire qu'il fut quand même le premier et le plus assidu promoteur de la profession de bibliothécaire qu'il avait représenté depuis le début.

Après le chemin parcouru il me semble qu'il n'est pas difficile de retrouver les éléments que nous avons estimés indispensables pour la constitution du concept de " profession", à savoir:

- organisation professionnelle formelle
- existence d'un corps de savoir théorique
- contrôle obligatoire de connaissances
- besoin d'éducation extensive et d'instruction

La première chose fut la prise de conscience des gens du métier non seulement avec la création de la " Library Association", mais surtout par la prise de conscience du fait que le travail de bibliothécaire était une profession. Nous nous sommes rendus compte en cours de route combien il ne fut pas facile aux pionniers de faire passer cette idée, et ce, même déjà auprès des gens de la profession eux-mêmes.

Quant à la constitution d'un corps de savoir théorique de base elle n'était dans les débuts qu'implicite, et sa nécessité impérieuse naissait, surgissant avec les examens professionnels ou contrôles au fil des années. Il fallait que ce savoir se continue, sous peine de voir la " librarianship " se confondre avec n'importe quelle autre artisanerie. C'est en effet par des cri-

tères fondamentaux propres au métier que l'on pouvait distinguer l'homme compétent de l'homme incompétent.

Avec le temps, la profession s'afermit et le savoir, qui n'avait pas cessé de croître, nécessita la création des écoles dont la multiplication fut malaisée dans les années vingt à cinquante, mais qui ont connu un bon développement les quinze dernières années.

Parlant " multiplication" notons immédiatement que la quantité doit le céder à la qualité, ici comme en tout autre domaine. En effet, le fait le plus positif consiste dans l'élévation de l'enseignement bibliothéconomique au niveau non seulement supérieur, mais surtout universitaire. C'est, à mon avis, l'élément qui doit en définitive donner ~~le-ton~~ la couleur au jugement que nous avons à porter sur le développement de la fonction et de l'enseignement bibliothéconomique en Grande-Bretagne. C'est de lui que dépendent tous les autres éléments. En s'élevant au niveau académique le plus haut la " librarianship" n'est plus à considérer comme une occupation ou une discipline de rang inférieur.

0
On a pu se rendre compte par exemple, rien qu'avec les listes des examens de la LA combien cette " librarianship" longtemps méprisée, est devenue complexe et qu'elle réclame non seulement de la vivacité mais aussi beaucoup d'ouvertures et de grandes ouvertures d'esprit chez le bibliothécaire. Il suffit en outre de ne pas perdre de vue l'avancement de la technologie et du savoir dans les divers domaines pour réaliser que le bibliothécaire d'aujourd'hui ne peut pas être un " minus habens".

J'aurai pu au moins retirer un enseignement important de tout cela: le gros du travail est encore à faire dans un pays comme le mien, où il faut encore faire passer l'idée de la valeur professionnelle et académique de la " librarianship".

[illegible]

